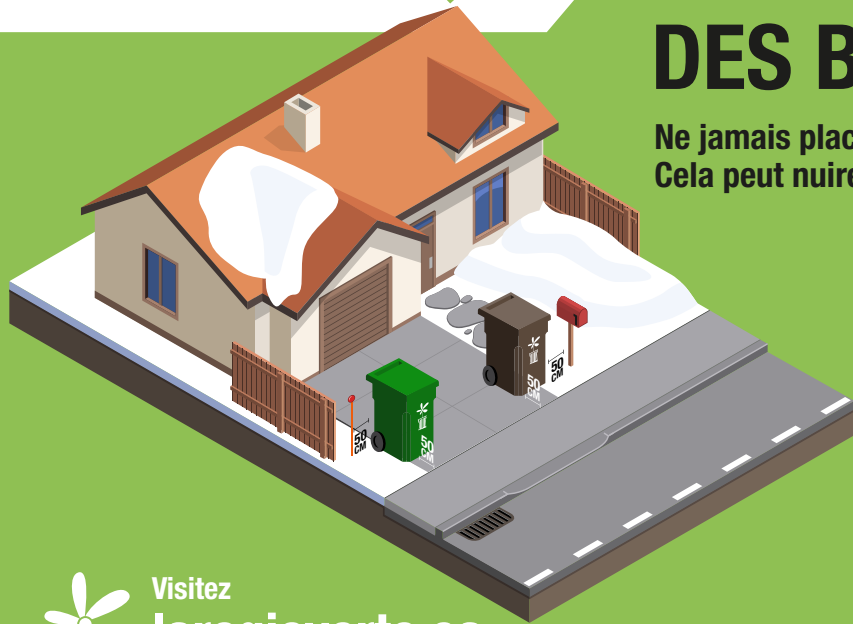


## GUIDE PRATIQUE

# POSITIONNEMENT DES BACS ROULANTS

Ne jamais placer vos bacs roulants sur le trottoir ou dans la rue.  
Cela peut nuire au déneigement et à la circulation.



Distance entre  
le trottoir et les bacs  
ou entre les bacs  
et autres obstacles  
(exemple : Balises de déneigement,  
boîte aux lettres ou clôtures)

**50 CM (20 PO)**



Visitez  
[laregieverte.ca](http://laregieverte.ca)

Régie régionale de gestion des  
matières résiduelles de Portneuf

Disposer les bacs de chaque côté de l'entrée.  
Les roues et poignées doivent être orientées vers votre domicile.